



GRILLE TARIFAIRE
A PARTIR DE LA
RENTREE UNIVERSITAIRE
2025-2026



SOMMAIRE

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE.....	3
FORMATION INITIALE	5
INSTITUT CONFUCIUS.....	7
PATRIMOINE.....	9
UMR EIO.....	14
ŒUVRES UNIVERSITAIRES.....	16
DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES.....	18
RECHERCHE	20

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Document perdu ou non restitué	<i>Remplacement à l'identique ou :</i> <i>-titres encore édités : facturation au prix en vigueur + 2 000 XPF de frais de gestion</i> <i>-titres épuisés :</i> <i>- < 10ans : 15000 XPF + frais de gestion</i> <i>- >10ans : 30000 XPF + frais de gestion</i>			
Carte lecteur extérieur ou carte DUO UN AN	5 500 XPF*			
Carte lecteur extérieur ou carte DUO SIX MOIS	3000 XPF *			
Carte lecteur extérieur ou carte DUO TROIS MOIS	1500 XPF *			
Carte Etudiant du territoire ou étranger (autres que UPF et universités françaises)	4057 XPF * (correspondant au droit de bibliothèque de 34€)			
Carte Etudiant des universités françaises publiques	Gratuit (réciprocité)			
Catalogue de l'exposition « Le mythe de la femme lézard)	2 000 XPF			
Livre « 5000 ans de culture ultramarine »	1 000 XPF			
Livre « Huître perlière de Tahiti »	2 857 XPF			
Les cahiers du CIRAP n°1	1 429 XPF			
Les cahiers du CIRAP n°2	1 429 XPF			
Les cahiers du CIRAP n°3	1 429 XPF			
Prêt entre bibliothèques (PEB)	PEB Fournisseur (tarif appliqué à l'encontre de l'organisme emprunteur)		PEB demandeur (tarif appliqué à l'usager de la BU)	
	Prêt d'original (tous types de documents)	Reproduction d'extrait de document	Prêt d'original (tous types de documents)	Reproduction d'extrait de document
	<i>Gratuit</i>	<i>Gratuit</i>	<i>Gratuit</i>	<i>Gratuit</i>

* net de taxes

Ordinateurs portables non restitués ou détériorés	Matériel neuf : remboursement au prix d'achat (100%) puis : -année 2 : remboursement à 75% du prix d'achat -année 3 : remboursement à 50% du prix d'achat -année 4 et suivantes : remboursement à 25% du prix d'achat
---	--

FORMATION INITIALE

Droit d'inscription à la certification PIX sur inscriptions individuelles	Gratuit pour les étudiants de l'UPF et personnels de l'UPF Autres : 5 370 XPF (45 euros) par candidat dont 1 193 XPF (10 euros) par candidat à reverser au GIP PIX
Droit d'inscription à la certification PIX sur inscriptions collectives	Selon convention avec un minimum de 1 193 XPF (10 euros) par candidat à reverser au GIP PIX avec un plafond limité à 5 370 XPF (45 euros) par candidat
Droit d'inscription au C2i2e	3 000 XPF (en cas d'échec au 1 ^{er} examen)
Droit d'inscription au C2i2MS	4 000 XPF
Renouvellement carte d'étudiant perdue	2 000 XPF
Paramétrage du template (correction QCM)	20 000 XPF
Scan – correction automatisée – QCM	75 XPF par copie
Surveillance d'examens délocalisés	1 500 XPF/heure
Photocopie N&B	10 XPF TTC par copie
Photocopie Couleur	50 XPF TTC par copie

INSTITUT CONFUCIUS

Droit d'inscription 2024 – 2025 cours de mandarin annuel (80h)		75 000 XPF
Droit d'inscription 2024 – 2025 cours de mandarin semestriel (40h)		40 000 XPF
Droits d'inscription examen écrit HSK *	Niveau 1	1 790 XPF
	Niveau 2	2 390 XPF
	Niveau 3	3 580 XPF
	Niveau 4	4 180 XPF
	Niveau 5	4 780 XPF
	Niveau 6	5 970 XPF
Droits d'inscription examen oral HSKK *	Niveau 1	1 790 XPF
	Niveau 2	2 980 XPF
	Niveau 3	4 180 XPF
Droits d'inscription examen BCT *	Niveau A	5 370 XPF
	Niveau B	7 755 XPF
Droits d'inscription examen écrit YCT *	Niveau 1	595 XPF
	Niveau 2	1 195 XPF
	Niveau 3	1 790 XPF
	Niveau 4	2 385 XPF
Droits d'inscription examen oral YCT *	Débutant	1 195 XPF
	Intermédiaire	1 195 XPF

* : Tarifs basés sur les montants définis dans la convention UPF-Chinese Testing International qui prendra fin au 31 décembre 2024.

PATRIMOINE

Caution clé clim - DLP	4 000 XPF
Caution badge magnétique pour accès aux salles de cours - DSI	4 000 XPF
Facturation clé électronique perdue ou détériorée	6 000 XPF

TARIFS DE LOCATION DES ESPACES DE L'UPF

AMPHITHÉÂTRES - SALLES EQUIPÉES -SALLES INFORMATIQUES ET AUTRES ESPACES

SALLES	PLACES	ÉQUIPEMENT	1/2 JOURNÉE		JOURNÉE		SOIRÉE (par heure à partir de 17h00)**		Périodes annuelles de fermeture (décembre et juillet) ou samedis, dimanches et jours fériés	
			ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm
			XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT		
AMPHIS	Amphi A1	396	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	34 000	45 000	54 000	73 000	17 000	23 000	+ 25% par référence aux prix de base
	Amphi A2 - Amphi A3	180 (A2) 276 (A3)	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	31 000	41 500	48 000	63 000	17 000	23 000	
	Amphi E - Amphi F	77 (Amphi E) 67 (Amphi F)	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	26 000	35 000	39 000	52 000	14 000	19 000	
SALLES EQUIPÉES	Salles G2-1 et G3-1 - salle réunion Inspé	80 (G2-1/G3-1)	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	15 000	19 000	22 000	31 000	7 000	8 000	
	Salles A1-1, A3-1, B1-4, B1-5, F1-1, F2-1, F3-1, G2-2, G3-2 et G3-3	Entre 32 et 40	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	11 000	15 000	18 500	25 000	4 500	7 000	
	Salles A0-1, B1-1, E3-2, E4-2, F3-2, G3-4 et INSPE A14	Entre 16 et 28	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	11 000	15 000	18 500	25 000	4 500	7 000	
	Salles A3-2, E1-1, E2-1, E3-1, E4-1 et G1-1, INSPE B2-1, B2-6, TICE, Inspé TP1	Entre 42 et 70 (48 InspéTP1)	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	14 000	18 000	21 000	30 000	6 000	8 500	
	Salles A0-1, A1-1, B1-4, B1-5, E3-2, E4-2, F1-1, F2-1, G2-2, G3-2 et G3-3 / INSPE B01-B02-B03-Farenati 1-Farenati 2-B11-B12-B13-B24-B25	Entre 26 à 40 30 (salles Inspé)	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	12 000	16 000	19 500	26 000	5 000	7 000	
SALLES INFORMATIQUES	Salles B1-2, 1-3, 2-1, 2-2 et 2-3	24 (sauf B21-1 : 16)	24 (16) postes + 1 poste professeur	31 000	41 500	49 000	66 000	12 000	14 000	
	Salle B2-4	39	39 postes + 1 poste professeur + 1 vidéoprojecteur	40 500	52 000	69 000	86 000	14 000	16 000	
SALLES TP	Salle C1-1 / C1-2	20 (C1-1) 24 (C1-2)	TP biologie	40 500	52 000	70 000	86 500	14 000	16 000	
	Salle C2-1	28	TP chimie	42 000	53 000	71 000	87 000	15 000	17 000	
	Salle C2-2	24	TP Physique	45 000	60 000	75 000	90 000	16 000	18 000	

VISIOCONFERENCES ET/OU COLLOQUES, SEMINAIRES, EXPOSITIONS	PLACES	ÉQUIPEMENT	1/2 JOURNÉE		JOURNÉE		SOIRÉE (par heure à partir de 17h00)**		Périodes annuelles de fermeture (décembre et juillet) ou samedis, dimanches et jours fériés	
			ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm
			XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT		
Auditorium du centre de recherche	67	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	50 000	60 000	80 000	90 000	17 000	23 000	+ 25% par référence aux prix de base	
Salles de réunion 1 ou 2 du centre de recherche	12	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	15 000	25 000	25 000	35 000	15 000	20 000		
Fare pote'e	35	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	30 000	40 000	60 000	70 000	17 000	23 000		
Salles du bâtiment A (A2,1 - A2-2) ou salle de l'INSPE	15	Syst. Audio-vidéo + vidéoprojecteur	23 000	33 000	30 000	40 000	15 000	20 000		

AUTRES ESPACES	1/2 journée		Journée		Soirée (par heure à partir de 17h00)		Périodes annuelles de fermeture (décembre et juillet) ou samedis, dimanches et jours fériés	
	ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm	ADM*	Hors adm	ADM°	Hors adm°
	XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT	XPF HT		
ESPACES CONVIVIALITÉ (DECK, ABRI BATIMENT A)	17 000	29 000	29 000	41 000	12 000	17 500	+ 25% par référence aux prix de base	
RESTAURANT UNIVERSITAIRE	24 000	31 000	39 000	52 000	12 000	17 500		
HALLE DES SPORTS	32 000	43 000	55 000	74 000	14 000	19 000		

CAMPUS OUTUMAORO	1/2 journée	Journée	Soirée (par heure à partir de 17h00)	Périodes de fermeture ou samedis, dimanches et jours fériés
	HT	HT	HT	HT
LOCATION DU CAMPUS	460 000	806 000	120 000	1 036 000

* services de l'Etat ou du Pays

**Pour les locations de salle en soirée, la location n'est possible que pour une période minimale de 2 heures

S'agissant de la connexion web par wifi, l'université offre gratuitement 2 comptes d'accès, chaque compte supplémentaire est facturé 500 XPF.

Pour toute location de salle à la semaine, du lundi au vendredi, une journée est offerte.

Taux de TVA applicable aux locations de salle au 01/12/2023 : 13%

ATTENTION : les prestations annexes aux locations (ménage par exemple) seront facturées en plus en fonction des dépenses supportées par l'Université (sauf pour la Cité internationale)

CITÉ INTERNATIONALE

Durée	étudiant	Non étudiant
tarif nuitée	2 000	4 500
tarif hebdo	11 000	22 000
tarif mensuel	35 000	70 000
Caution	22 000	22 000
Prorata semaine	1 600	3 000
Prorata Mois	1 200	2 500

Règles de facturation des tarifs de la Cité Internationale :

- Les séjours inférieurs à 6 nuitées ne sont pas admis. (Sauf évènements recherche ou formations organisés par l'UPF, dans ce cas sur devis, dans la limite des tarifs applicables).
- Au-delà de 18 nuitées, le tarif mensuel est appliqué.
- Les jours supplémentaires entre 6 et 18 nuitées sont facturés à l'unité.

**UNITE MIXTE
DE RECHERCHE
E I O**

		Forfait 3 heures HT	
		En XPF	En euros
Catégorie d'établissement			
Microscope électronique à balayage	Etablissement public	16 000	134,08
	Etablissement privé	26 000	217,88

		Coût HT à la demi-journée (toute demi-journée commencée est due)	
		En XPF	En euros
Catégorie d'établissement			
Microscope électronique à épifluorescence	Etablissement public	5 000	41,90
	Etablissement privé	10 000	83,80

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Catégorie d'étudiants	Tarif	Echéance	Caution en XPF	Loyer en XPF
Etudiant de l'UPF non boursier	A	Mensuelle, CC 3 500 XPF (*)	35 000	35 000
Etudiant de l'UPF boursier	B	Mensuelle, CC 3 500 XPF (*)	22 500	22 500
Etudiant hors UPF	C	Quotidienne		4 000
	D	Mensuelle, CC 3 500 XPF (*)		35 000
Non étudiant	E	Quotidienne		6 000
	F	Mensuelle		67 000

(*) charges comprises

Durant l'année universitaire (de la rentrée d'août jusqu'au 30 juin) toute quinzaine entamée sera due.

Durant les vacances universitaires (juillet/août) et pour un séjour inférieur à 1 mois, le loyer sera calculé au prorata du nombre de jours d'occupation du tarif non boursier (A) pour les étudiants de l'UPF.

Kits d'installation proposés aux étudiants boursiers de la cité universitaire lors de la remise des clés :

- Kit d'équipement (draps, vaisselles pour 1 personne, ...) : 1 500 XPF l'unité
- Kit d'hygiène (lessive, savon, dentifrice, brosse à dents, ...) : 500 XPF l'unité

Direction des Services Informatiques

Prestations assurées par la cellule TICE de l'UPF

PRESTATIONS IMAGES	Unité	TARIF XPF (HT)	TARIF* XPF - 15 % (HT)
Journées de tournage	Jour	47 500	40 375
Journées de montage	Jour	60 000	51 000
Forfait de base, durée < 5 mn	Forfait	225 000	191 250
La minute montée supplémentaire	mn montée	45 000	38 250
Accueil et prise en main (4 personnes maximum)	Jour	70 000	59 500
Location sans accompagnement	Jour (7h)	50 000	42 500
Accompagnement à la création des supports pédagogiques	Jour	40 000	34 000
Coaching sur comment parler devant une caméra en studio	Jour	60 000	51 000
1 Camera 1 micro	Jour	47 500	40 375
2 Camera 1 micro	Jour	60 000	51 000
Multi session	Nous consulter		

PRESTATIONS E-learning	Unité	TARIF XPF (HT)	TARIF* XPF - 15 % (HT)
Serveur Elearning (services hébergement non inclus)-learning (services hébergement non inclus)			
Configuration d'un serveur Moodle ou Claroline	Unité	500 000	425 000
Accompagnement à la prise en main administration	Jour	70 000	59 500
Accompagnement à la prise en main enseignant	Jour	35 000	29 750
Création de module E-learning	Jour	60 000	51 000
Serveur Elearning (services hébergés)			
Configuration d'un serveur Moodle ou Claroline - Lancement	Unité	500 000	425 000
Hébergement / Maintenance système d'un serveur Moodle – à partir année 2	Année	500 000	425 000
Stratégie Elearning / Consulting de projet e formation			
Formation de formateur	jour	50 000	42 500
Accompagnement à la décision, aide à la création de formation en ligne : stratégie, objectif, scénarisation	Jour	60 000	51 000

PRESTATIONS ROBOT Téléprésence	Unité	TARIF XPF (HT)	TARIF* XPF - 15 % (HT)
Configuration sur site du robot et accompagnement à la prise en main	Unité	60 000	51 000
Journée d'utilisation	Jour	70 000	59 500

*un abattement de 15% est applicable lorsque les prestations sont effectuées au profit d'un organisme public

RECHERCHE

Dans le cadre de la participation des personnels scientifiques des laboratoires de l'Université, les tarifs des expertises sont fixés comme suit :

	Tarif horaire	Tarif journalier
Membre junior	35.000 xpf	130.000 xpf
Membre senior	60.000 xpf	250.000 xpf

Sont considérés comme membres « junior » : les doctorants, post-doctorants, ATER, ingénieurs d'études et assimilés ;

Sont considérés comme membres « senior » : les ingénieurs de recherche, les Maîtres de Conférences, les Professeurs des Universités et corps assimilés